

# Accueil en secondaire : très fortes inégalités

Par rapport aux enfants de la commune, Etterbeek a une offre 9 fois plus importante que Molenbeek

**L**a capacité relative d'accueil des élèves dans les écoles secondaires dans une commune par rapport aux enfants de ladite commune en âge de les fréquenter varie très fort d'une commune bruxelloise à l'autre. C'est ce qui ressort d'une réponse faite par Rudi Vervoort au député Vincent De Wolf, qui l'interrogeait sur le déficit d'offre scolaire en la matière à Bruxelles.

Le nombre de jeunes Bruxellois en âge de fréquenter l'enseignement secondaire ne cesse d'augmenter. Mais notre capitale est-elle en mesure de faire face à cette augmentation? Récemment, le député Vincent De Wolf (MR) a interrogé à ce sujet le ministre-président, en lui demandant notamment quels étaient les déficits en offre scolaire par commune et par quartier. « Au niveau de l'enseignement secondaire, en 2018, il reste des places disponibles dans certains établissements scolaires bruxellois », lui a répondu Rudi Vervoort (PS). « Toutefois, comme le révèle les données de la CIRI pour la première année de l'enseignement secondaire francophone, ces places ne sont aujourd'hui pas demandées par les parents et les élèves. On peut donc considérer également que le besoin en création de places correspond à l'évolution de la demande escomptée, soit l'évolution de la population scolaire. » Le ministre a aussi évoqué le déficit en offre scolaire, tout en précisant. « Il n'existe pas de données par quartier pour les déficits dans l'enseignement secondaire. Ces

données sont peu pertinentes, au vu notamment de la plus grande mobilité des élèves du secondaire. » Par contre, il a fourni un tableau avec l'offre par commune pour l'année 2016-2017. « Il s'agit en fait de mesurer si le nombre de places scolaires dans une commune donnée est supérieur, inférieur ou égal au nombre d'enfants en âge de se scolariser et domiciliés dans ladite commune. » Et, comme on peut le constater (tableau ci-contre), les différences sont parfois très importantes d'une commune à l'autre. La commune la plus « riche » en la matière est incontestablement Etterbeek. Avec 6.472 élèves du secondaire sur son territoire, elle dispose de presque trois fois plus de places que son nombre de jeunes Etterbeekoïses scolarisés en secondaire (2.302). Le podium est complété par Woluwe-Saint-Pierre (2,5 fois plus de places que d'enfants), suivi de Bruxelles-Ville (1,7 fois plus de places), qui offre pas moins de 21.636 places. Suit un trio quasi ex-aequo : Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Auderghem, qui ont 1,5 fois plus d'élèves que d'enfants de la commune en âge de secondaire.


## MOLENBEEK À LA TRAÎNE

À l'inverse, il y a aussi des communes qui sont très « pauvres » en la matière. C'est le cas de Saint-Josse, Evere et Forest qui offrent à peine la moitié, ou un peu plus, des places nécessaires à leurs jeunes en âge de secondaire. Et c'est pire à Berchem-Sainte-Agathe et Molenbeek où cette proportion est seulement d'un tiers. « Le ratio entre offre et demande n'a pas vraiment évolué au cours de ces dernières années », explique Morgane Van Laethem, de l'Institut bruxellois de statistiques et d'analyses (Ibsa) qui a traité ces chiffres. « Cela dépend de l'endroit où on peut encore créer des écoles. Mais tout un programme de création de places s'est mis en place dans le nord-ouest, où il en manque beaucoup. »

Sur le fait que l'offre totale est supérieure de 13.000 places au nombre de jeunes Bruxellois en secondaire, elle ajoute : « Il faut savoir qu'il y a quelque 18.500 non-Bruxellois fréquentant les écoles de la capitale. À l'inverse, 5.500 Bruxellois vont à l'école en dehors de Bruxelles. »

MARC BEAUDELOT

Population scolaire dans le secondaire et capacité d'accueil offerte par commune



	Nombre d'enfants résidents	Nombre d'élèves accueillis	Capacité élèves/enfants par commune
Anderlecht	10.086	10.977	1,1
Auderghem	1.933	2.916	1,5
Berchem-Sainte-Agathe	2.098	620	0,3
Bruxelles-Ville	13.033	21.636	1,7
Etterbeek	2.302	6.472	2,8
Evere	3.155	1.158	0,4
Forest	3.945	2.832	0,7
Ganshoren	1.827	2.501	1,4
Ixelles	3.459	7.289	2,1
Jette	3.971	4.372	1,1
Koekelberg	1.716	1.839	1,1
Molenbeek-Saint-Jean	8.984	2.513	0,3
Saint-Gilles	2.979	2.810	0,9
Saint-Josse-ten-Noode	2.278	1.188	0,5
Schaerbeek	10.501	9.098	0,9
Uccle	4.567	6.948	1,5
Watermael-Boitsfort	1.738	1.943	1,1
Woluwe-Saint-Lambert	2.786	4.095	1,5
Woluwe-Saint-Pierre	2.170	5.524	2,5
<b>TOTAL</b>	<b>83.528</b>	<b>96.732</b>	<b>1,2</b>

Sources: Ibsa, Communauté française, Communauté flamande, service ecole-perspective.brussels

## Où construire des écoles

# Il reste 63,7 ha de « parcelle libre »

Pour faire face aux besoins en places nouvelles d'école, il faut pouvoir notamment en construire. C'est pourquoi le député Vincent De Wolf (MR) a aussi demandé quelle était la part de foncier disponible (en m<sup>2</sup>) sur parcelle libre en zones d'équipements d'intérêt collectif ou de service public dans les 19 communes. « Selon la définition de « parcelle libre » reprise dans le cadastre du foncier poten-

tiellement mobilisable, il reste 637.116 m<sup>2</sup> soit 63,7 hectares de foncier disponible dans les zones d'équipements et de services collectifs en Région bruxelloise », lui a répondu le ministre-président Rudi Vervoort (PS), en charge de l'urbanisme. Ils se répartissent entre 10 communes. La commune d'Uccle (184.000 m<sup>2</sup>) arrive en tête devant Woluwe-Saint-Lambert (168.500 m<sup>2</sup>), Anderlecht

(90.127 m<sup>2</sup>), Jette (80.800 m<sup>2</sup>) et Bruxelles-Ville (79.398 m<sup>2</sup>). Il y a encore de la place aussi à Auderghem, Evere, Ganshoren, Ixelles et Schaerbeek. « Cela me paraît nettement insuffisant car ces 63 hectares devront aussi servir pour des écoles primaires, des crèches... », commente Vincent De Wolf. « En 2015, on estimait qu'il faudrait créer 30.000 places d'écoles de plus à l'horizon 2025. Pour y arriver, je

pense qu'il faut modifier les affectations du Pral là où on peut. Il reste 7 ans, c'est très court. Il est temps que le gouvernement sorte du bois. Je voudrais une planification, une programmation et un calcul du nombre de mètres carrés en plus qui seront nécessaires. Et qu'on choisisse des sites qui disposent, à proximité, de transports en commun, crèches et hôpitaux notamment. »



**« Il est temps que le gouvernement régional sorte du bois »**

Vincent De Wolf